

┌ CFVU DU 13 DECEMBRE 2019 ┐

PARTIE – INFORMATIONS

1/ ACTUALITES DE L'ETABLISSEMENT

01.01 Actualités de l'établissement

Direction de la formation et de la vie étudiante

Service des études

Campus Berges du Rhône

18 quai Claude Bernard – F69365 Lyon cedex 07

Téléphone : +33 (0)4 78 69 73 35 – Télécopie : + 33 (0)4 78 69 70 18

<http://www.univ-lyon2.fr>

Organisation des examens 2019/2020

1^{ère} session, 1^{er} semestre

Les mouvements sociaux en cours ont donné lieu à des blocages et fermetures des campus Porte des Alpes et/ou Berges du Rhône certains jours de novembre et décembre. A cette occasion, des évaluations de contrôle continu ont pu être empêchées.

Afin de permettre la validation du semestre et de ne pas mettre les étudiant.es en difficulté, l'université ajuste et reporte l'organisation des épreuves en contrôle continu et terminaux du 1^{er} semestre 2019/2020.

Aménagement du calendrier et des modalités d'évaluation

1- Pour les épreuves de contrôle continu

Dans le cas où toutes les évaluations du contrôle continu n'auraient pas pu avoir lieu, trois modalités peuvent être mises en œuvre, au choix des équipes pédagogiques :

- Un calcul de la note moyenne uniquement à partir des épreuves auxquelles les étudiant.es ont tous participé durant le semestre ;
- La réalisation d'un travail à distance par chaque étudiant.e en remplacement des épreuves ou travaux qui devaient avoir lieu au cours des journées de fermeture, la note étant prise en compte pour le calcul de la moyenne globale ;
- Le report des épreuves de contrôle continu au mois de janvier.

2- Pour les épreuves de contrôle terminal

Les examens prévus lors des semaines du 6 et du 13 janvier sont maintenus.

Pour les étudiant.es de L1 à M1 inclus (formation initiale), la première semaine d'examens terminaux devant se tenir à partir du 16 décembre 2019 est reportée à la première semaine de cours du 2nd semestre 2020, soit à partir du lundi 20 janvier 2020, à l'identique du planning prévu initialement.

En conséquence, les cours du 2nd semestre débuteront le 27 janvier 2020. Les cours n'ayant pu se tenir lors de la première semaine (du 20 au 24 janvier) seront soit rattrapés, soit remplacés par des cours en ligne ou autres méthodes pédagogiques.

Les jurys d'examens prévus initialement les 6 et 7 février 2020, sont reportés aux 17 et 18 février 2020.

Organisation des aménagements

Les composantes transmettent les informations sur les aménagements d'épreuves (substitution ou report) aux étudiant.es et à la DFVE.

Afin de garantir le respect du principe d'égalité, un même enseignement ne pourra faire l'objet que d'une seule et unique modalité d'évaluation. Cette règle est applicable aux examens de contrôle continu.

Pour les modalités alternatives, les équipes pédagogiques veilleront à ce que les délais soient raisonnables entre les dates d'envoi des sujets à faire à la maison et celles de retour des travaux réalisés par les étudiant.es.